Éducation, formation et nouvelles technologies: initiative et plan d'action eLearning 2001-2004

2000/2337(COS) - 28/02/2002 - Document de suivi

Le rapport d'évaluation intérimaire de la Commission note que des progrès considérables ont été effectués dans le cadre de ces initiatives et que le plan d'action eLearning a fourni une plate-forme importante à la coopération européenne. Toute une série de ressources communautaires sont mobilisées, des programmes relatifs à l'éducation, la formation, la jeunesse, la recherche, au Fonds européen de développement régional, au Fonds social européen et à la Banque européenne d'investissement, l'action Minerva du programme Socrates étant spécifiquement consacrée aux nouvelles technologies éducatives. Le renforcement de la coopération entre la Commission et les parties intéressées, deuxième grand objectif du plan d'action, a aussi beaucoup progressé. Les pays candidats ont également manifesté un vif intérêt et présenté un plan d'action eEurope+. De grandes entreprises ont assisté à un premier "sommet eLearning" à Bruxelles en mai 2001, cependant que les établissements scolaires et les ministères de l'éducation à travers l'Europe ont coopéré dans le cadre d'autres initiatives. Le rapport souligne les principaux défis pour l'avenir : - démontrer la valeur ajoutée de eLearning à travers des retombées tangibles et positives en matière d'accès à l'éducation, d'amélioration de la flexibilité et du coût/efficacité; - accroître les investissements dans les infrastructures et les services; - mettre l'accent sur la qualité, les normes et la pédagogie, - mieux prendre en compte les aspects organisationnels et la formation des enseignants; - renforcer l'échange d'expériences et de bonnes pratiques; - explorer la voie des partenariats public/privé; - développer le marché des contenus.